

ARRÊTÉ n° IDF-2021-06-24-00003

portant inscription au titre des monuments historiques de plusieurs édifices de l'ancienne chocolaterie Menier à Noisiel (Seine-et-Marne)

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
PRÉFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU l'avis de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture en date du 13 octobre 2020 ;

VU l'arrêté du 7 avril 1986 portant inscription sur l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques des parties suivantes de l'usine Menier à Noisiel (Seine-et-Marne) : moulin de Jules Saulnier, ancien pavillon pour le refroidissement du chocolat, pont en béton fretté, bâtiment dit « la cathédrale » ;

VU l'arrêté du 7 février 1992 portant classement parmi les monuments historiques du moulin de Jules Saulnier de l'ancienne usine Menier à Noisiel (Seine-et-Marne) ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDÉRANT que l'ancienne chocolaterie Menier présente au point de vue de l'histoire et de l'art, un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation tant par son histoire, intimement liée au développement de l'industrie chocolatière de la famille Menier du milieu du XIX^e siècle au début du XX^e siècle, que par la qualité de son architecture industrielle, marquée par la constante recherche de l'innovation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er}. Sont inscrites au titre des monuments historiques les parties suivantes de l'ancienne chocolaterie Menier situé 7-9 boulevard Pierre Carle à Noisiel (77 186), sur la parcelle 252, d'une contenance de 90 050 mètres carrés, figurant au cadastre section BA, et sur la parcelle 6, d'une contenance de 316 mètres carrés, figurant au cadastre section BA, tel que délimité par un liseré rouge sur le plan ci-annexé :

Les façades et toitures des bâtiments suivants :

- Les remises et écuries;
- L'atelier de mécanique et l'atelier des bois;
- Les magasins (à l'exception de la verrière);
- Les ateliers de triage et de séchage du sucre (y compris la verrière);
- La galerie semi-souterraine de refroidissement;
- L'atelier de pliage et emballage conçu par Saulnier (y compris la verrière) et l'adjonction de Logre en tête de pont;
- Le pavillon d'entrée du site et ses grilles;
- Le pavillon du gardien;
- L'escalier monumental dans l'axe de l'entrée principale et son mur de soutènement.

À l'intérieur de ces bâtiments, les parties suivantes sont inscrites :

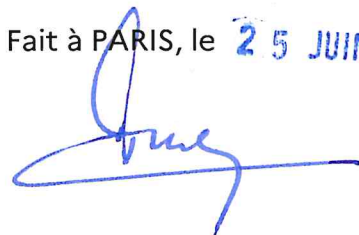
- Les façades intérieures des ateliers de mécanique et de bois, des magasins, des ateliers de triage et séchage et des ateliers de pliage, emballage et dressage;
- Les galeries et salles souterraines repérées sur le plan;
- Les escaliers repérés sur le plan;
- Le pont roulant dans l'atelier de mécanique;
- Les plaques à cabochons de verre au sol de l'atelier de triage et séchage.

ARTICLE 2. Le présent arrêté complète les arrêtés du 7 avril 1986 et du 7 février 1992 susvisés.

ARTICLE 3. Le présent arrêté sera notifié aux propriétaires, au maire de la commune concernée et le cas échéant, à l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.

ARTICLE 4. Le préfet de la région d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à PARIS, le 25 JUIN 2021

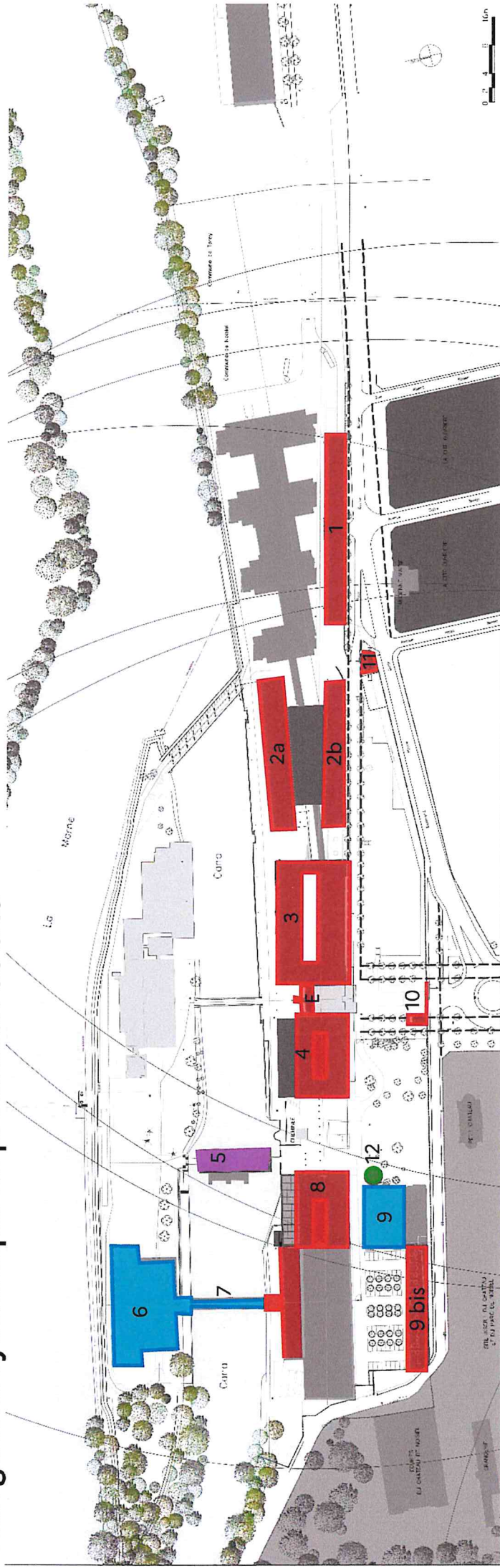


ARRÊTÉ n° IDF-2021-06-24-00003

portant inscription au titre des monuments historiques de plusieurs édifices de l'ancienne chocolaterie Menier à Noisiel (Seine-et-Marne)





Plan de l'étendue de protection 1/13

Plan général synthétique de protection du site



- 1 – Remises et écuries
- 2 – Les ateliers a/ des mécaniques et b/ bois
- 3 – Les magasins
- E - Escalier monumental et mur de soutènement
- 4 - les ateliers de torréfaction, de séchage et de triage
- 5 – Le moulin
- 6 - La « cathédrale »
- 7 – Le Pont hardi
- 8 – Les ateliers de dressage, pliage et emballage

- 9 - Halle des refroidisseurs
- 9 bis –Galeries souterraines et semi-enterrées du bâtiment des refroidisseurs
- 10 - Pavillon d'entrée et grille de soutènement
- 11 - Pavillon du gardien
- 12 – Grotte du petit château

-  Partie classée par arrêté du 7 février 1992
-  Parties inscrites par arrêté du 7 avril 1986
-  Partie inscrite par arrêté du 30 septembre 2019
-  Parties inscrites par le présent arrêté

Fait à PARIS, le 25 JUIN 2021

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris







Marc GUILLAUME

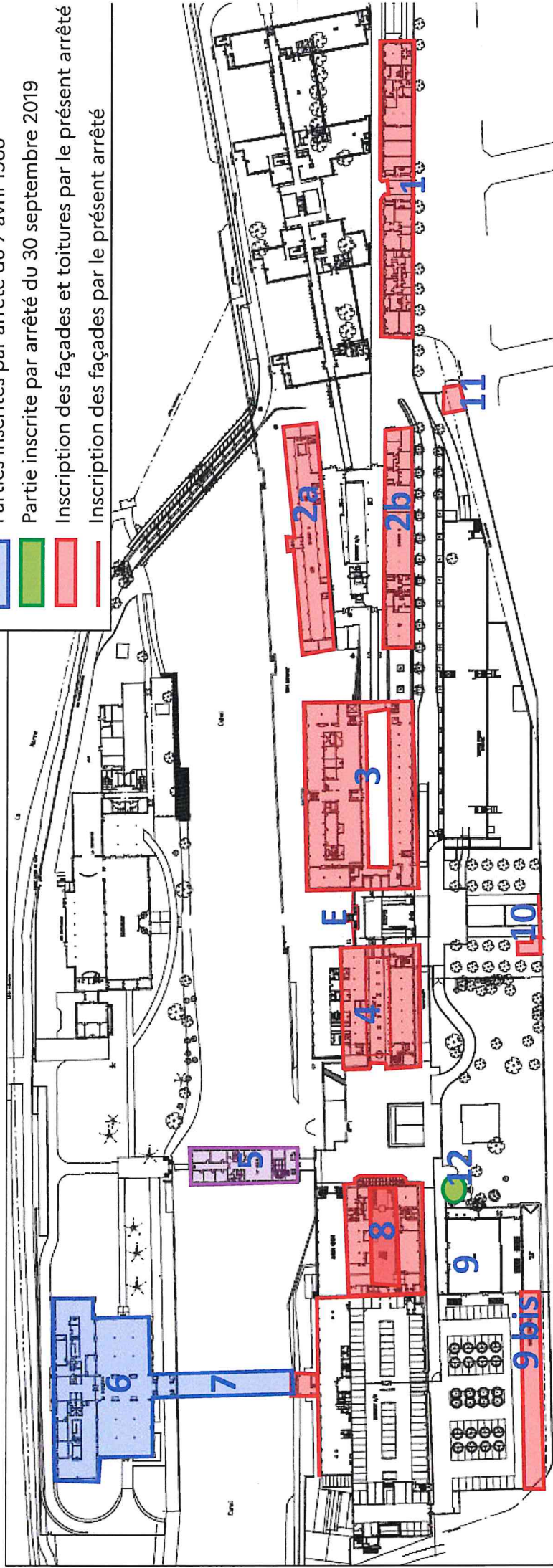
ARRÊTÉ n° IDF-2021-06-24-00003

portant inscription au titre des monuments historiques de plusieurs édifices de l'ancienne chocolaterie Menier à Noisiel (Seine-et-Marne)

Plan de l'étendue de protection 2/13

Plan général détaillé de protection du site

-  Partie classée par arrêté du 7 février 1992
-  Parties inscrites par arrêté du 7 avril 1986
-  Partie inscrite par arrêté du 30 septembre 2019
-  Inscription des façades et toitures par le présent arrêté
-  Inscription des façades par le présent arrêté



- 1 - Remises et écuries
- 2 - Les ateliers a/ des mécaniques et b/ bois
- 3 - Les magasins
- E - Escalier monumental et mur de soutènement bâtiment des refroidisseurs
- 4 - les ateliers de torréfaction, de séchage et de triage
- 5 - Le moulin
- 6 - La « cathédrale »
- 7 - Le Pont hardi
- 8 - Les ateliers de dressage, piage et emballage
- 9 - Halle des refroidisseurs
- 9 bis - Galeries souterraines et semi-enterrées du bâtiment des refroidisseurs
- 10 - Pavillon d'entrée et grille
- 11 - Pavillon du gardien
- 12 - Grotte du petit château

Fait à PARIS, le 25 JUIN 2021

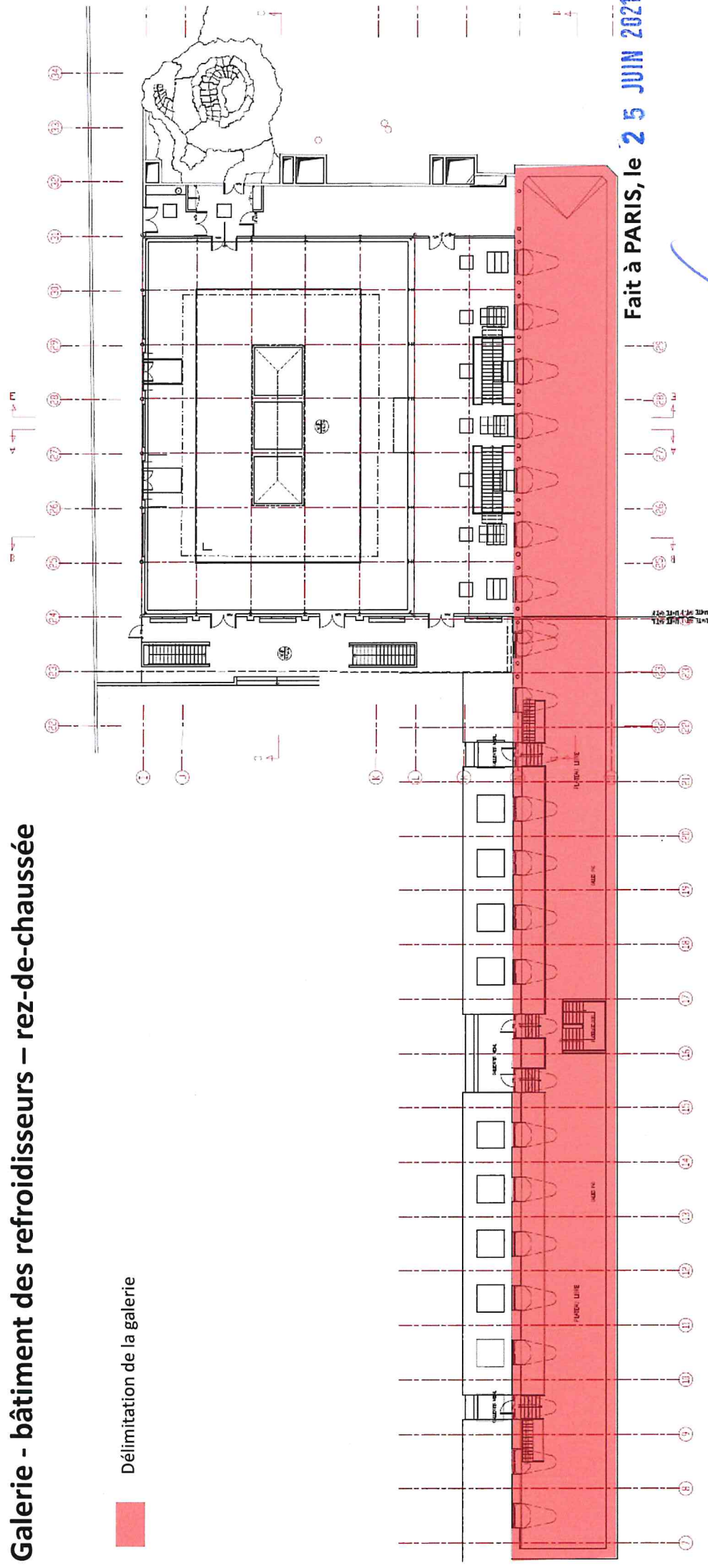
Le Préfet de la Région d'Île-de-France,
Préfet de Paris
Marc GUILLAUME

ARRÊTÉ n° IDF-2021-06-24-00003

portant inscription au titre des monuments historiques de plusieurs édifices de l'ancienne chocolaterie Menier à Noisiel (Seine-et-Marne)

Plan de l'étendue de protection 3/13

Galerie - bâtiment des refroidisseurs – rez-de-chaussée



■ Délimitation de la galerie

Fait à PARIS, le 25 JUIN 2021

Le Préfet de la Région d'Île-de-France,
Préfet de Paris

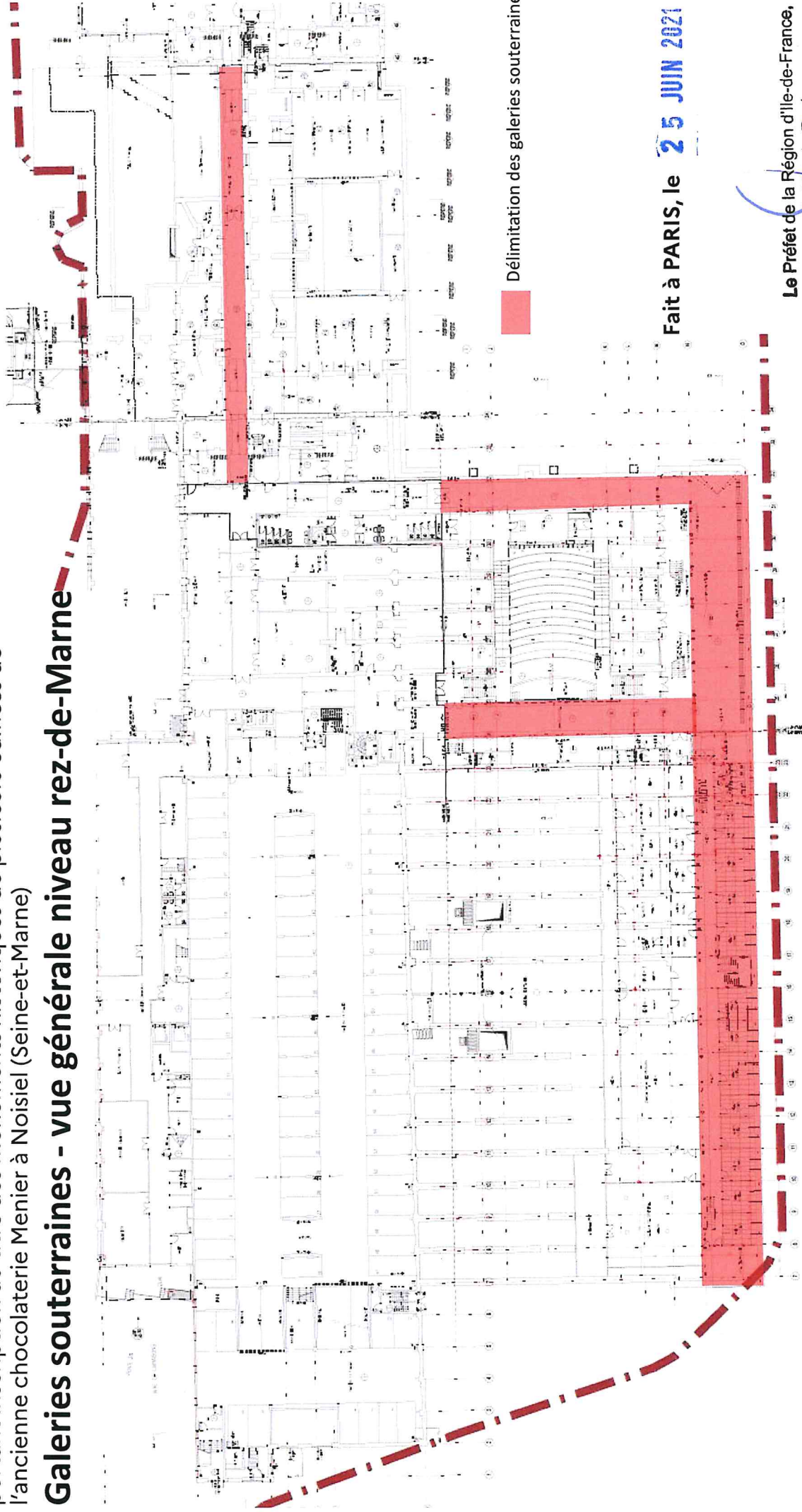
Marc GUILLAUME

ARRÊTÉ n° *IDF-2021-06-24-00003*

portant inscription au titre des monuments historiques de plusieurs édifices de l'ancienne chocolaterie Menier à Noisiel (Seine-et-Marne)

Galeries souterraines - vue générale niveau rez-de-Marne

Plan de l'étendue de protection 4/13



■ Délimitation des galeries souterraines

Fait à PARIS, le **25 JUIN 2021**

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

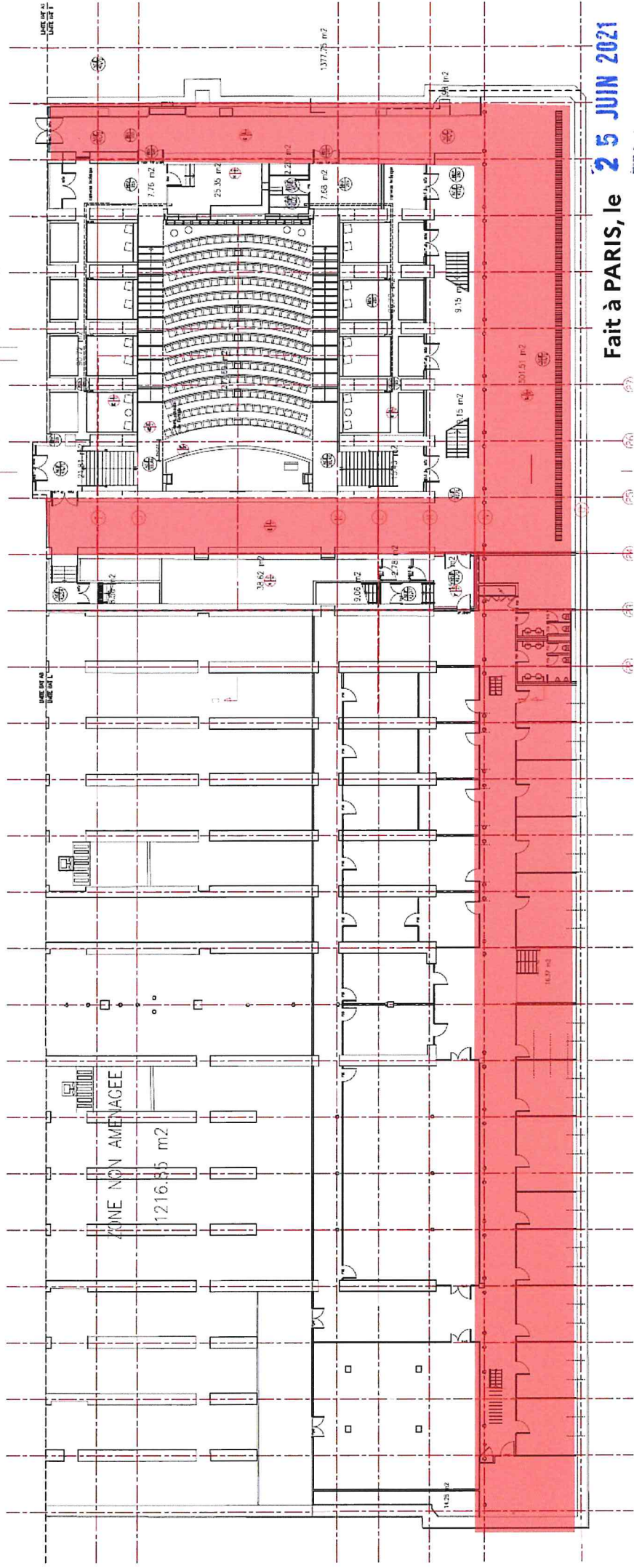
Marc-GUILLAUME

ARRÊTÉ N° IDF-2021-06-24-00003

portant inscription au titre des monuments historiques de plusieurs édifices de l'ancienne chocolaterie Menier à Noisiel (Seine-et-Marne)

Plan de l'étendue de protection 5/13

Galeries souterraines - bâtiment des refroidisseurs - niveau rez-de-Marne



■ Délimitation des galeries souterraines

Fait à PARIS, le 25 JUN 2021

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

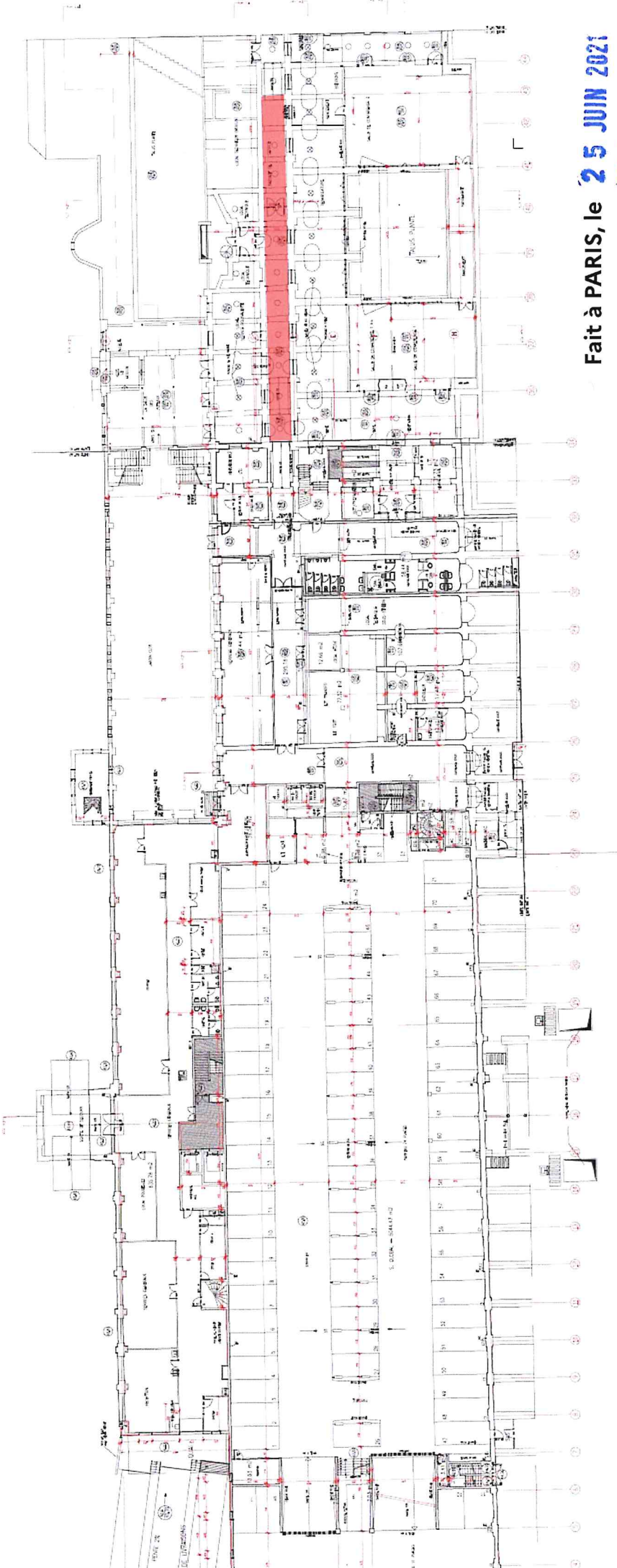
Marc GUILLAUME

ARRÊTÉ N° IDF. 2021-06-24-00003

portant inscription au titre des monuments historiques de plusieurs édifices de l'ancienne chocolaterie Menier à Noisiel (Seine-et-Marne)

Galerie souterraine - niveau rez-de-Marne

Plan de l'étendue de protection 6/13



■ Délimitation de la galerie souterraine

Fait à PARIS, le **25 JUN 2021**

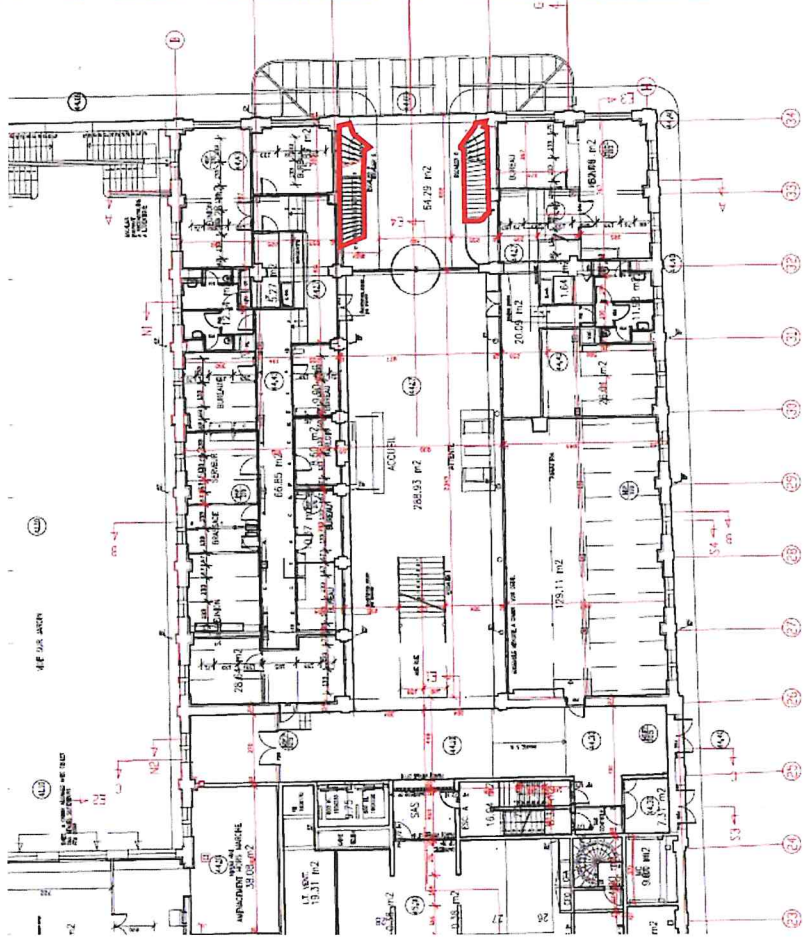
Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris
Marc-Guillaume
Marc-GUILLAUME

ARRÊTÉ N° IDF-2021-06-24-00003

portant inscription au titre des monuments historiques de plusieurs édifices de l'ancienne chocolaterie Menier à Noisiel (Seine-et-Marne)

Plan de l'étendue de protection 7/13

Escaliers - atelier de dressage, pliage, emballage – « les Patios » - Rez-de-chaussée



Fait à PARIS, le **25 JUN 2021**

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

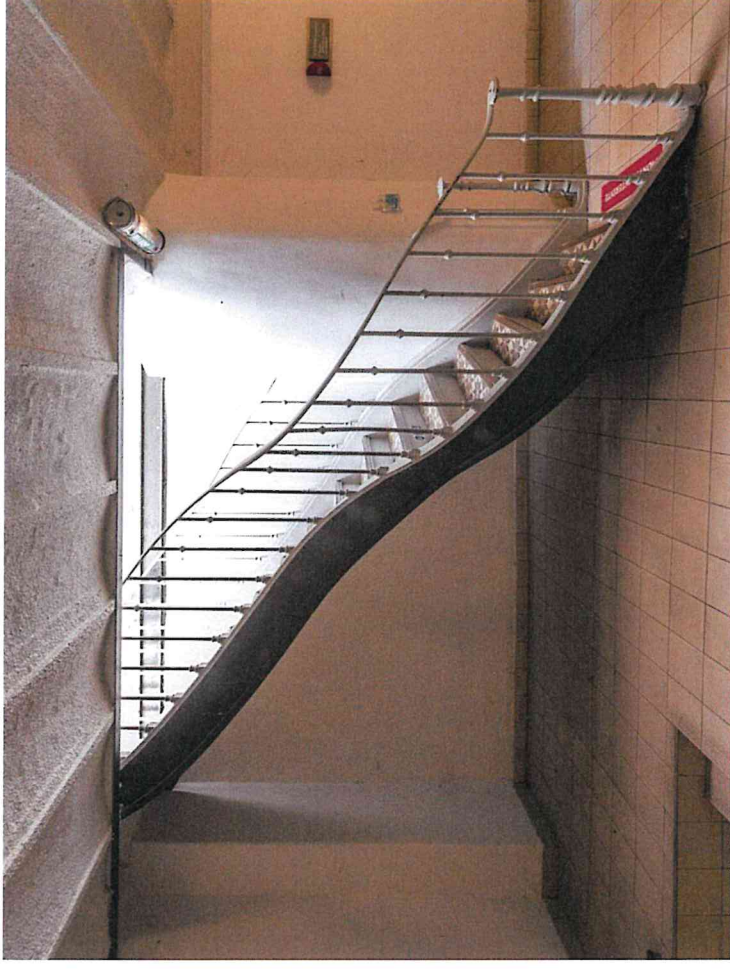
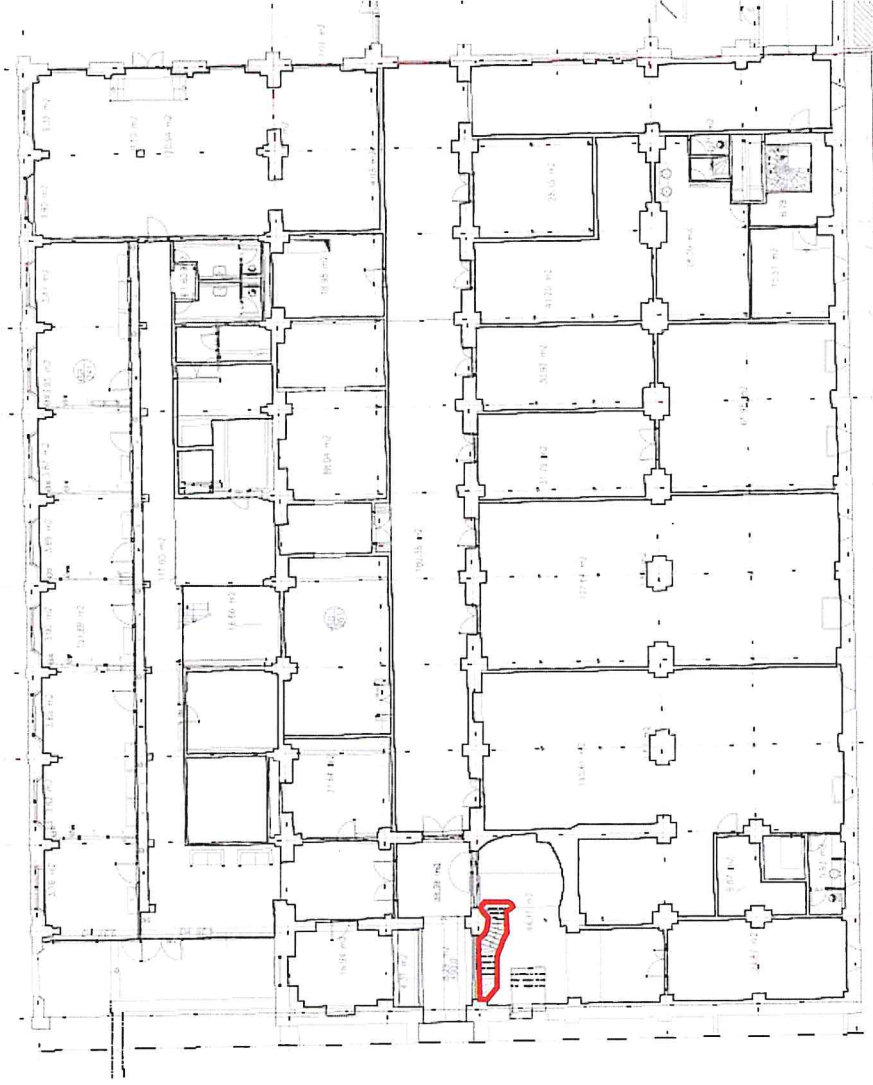
Marc GUILLAUME

ARRÊTÉ N° *IDF-2021-06-24-00003*

portant inscription au titre des monuments historiques de plusieurs édifices de l'ancienne chocolaterie Menier à Noisiel (Seine-et-Marne)

Plan de l'étendue de protection 8/13

Escaliers - atelier de triage, torréfaction, séchage – « Verrière » - Niveau rez-de-Marne



Fait à PARIS, le **25 JUN 2021**

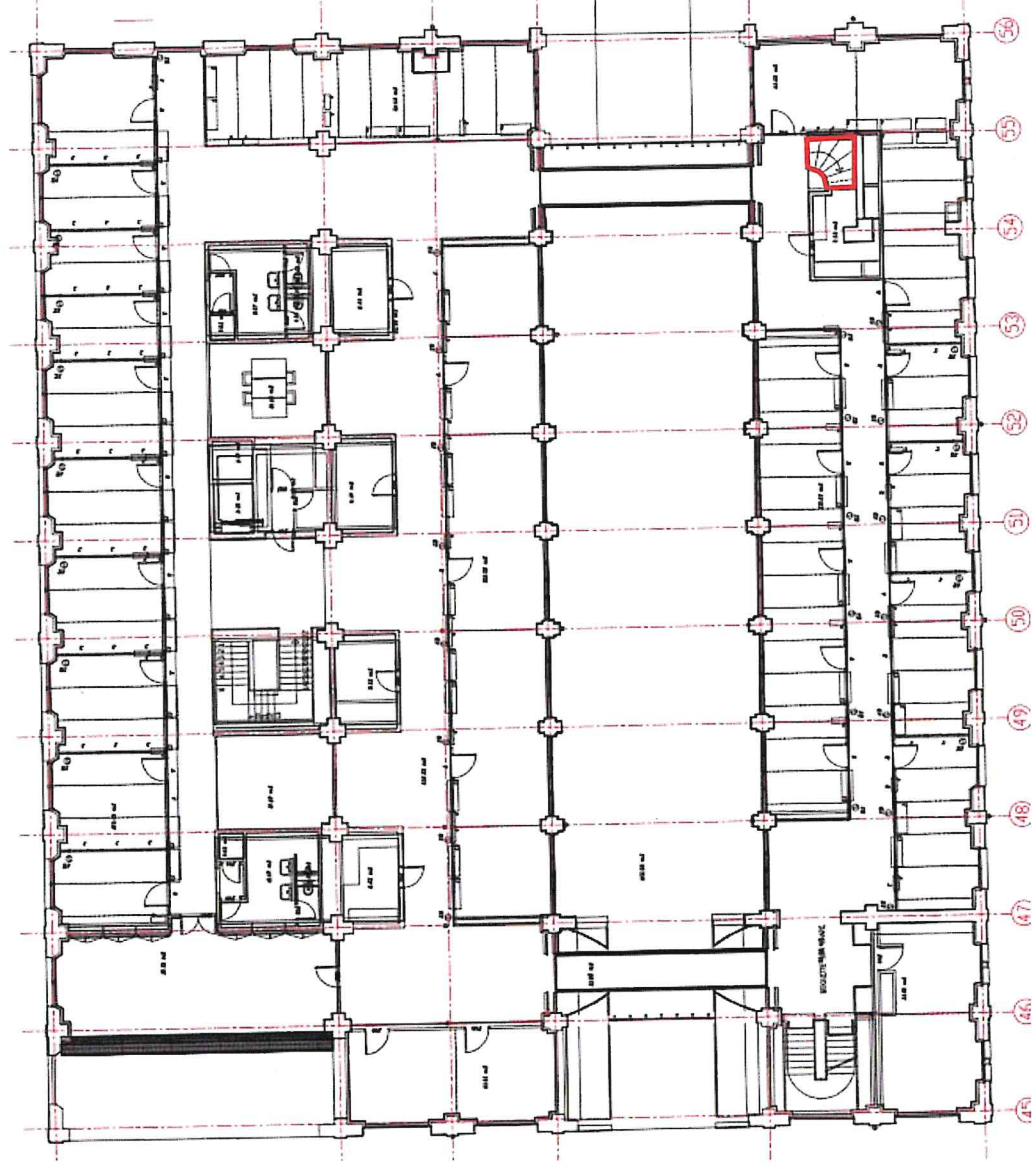
Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

Marc GUILLAUME

ARRÊTÉ N°- IDF- 2021 -06-24-00003

portant inscription au titre des monuments historiques de plusieurs édifices de l'ancienne chocolaterie Menier à Noisiel (Seine-et-Marne)

Atelier de triage, torréfaction, séchage – « Verrière » - Niveau 1



Plan de l'étendue de protection 9/13



Fait à PARIS, le 25 JUIN 2021

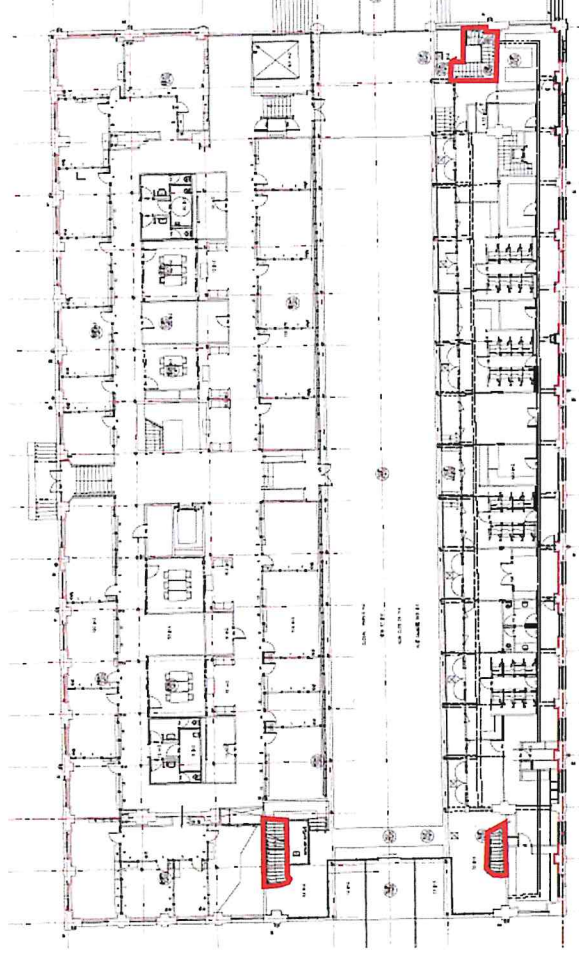
Le Préfet de la Région d'Île-de-France,
Préfet de Paris

Marc GUILLAUME

ARRÊTÉ n° IDF-2021-06-24-00003

portant inscription au titre des monuments historiques de plusieurs édifices de l'ancienne chocolaterie Menier à Noisiel (Seine-et-Marne)

Plan de l'étendue de protection 10/13



Magasins – « colonnade » - Niveau 0

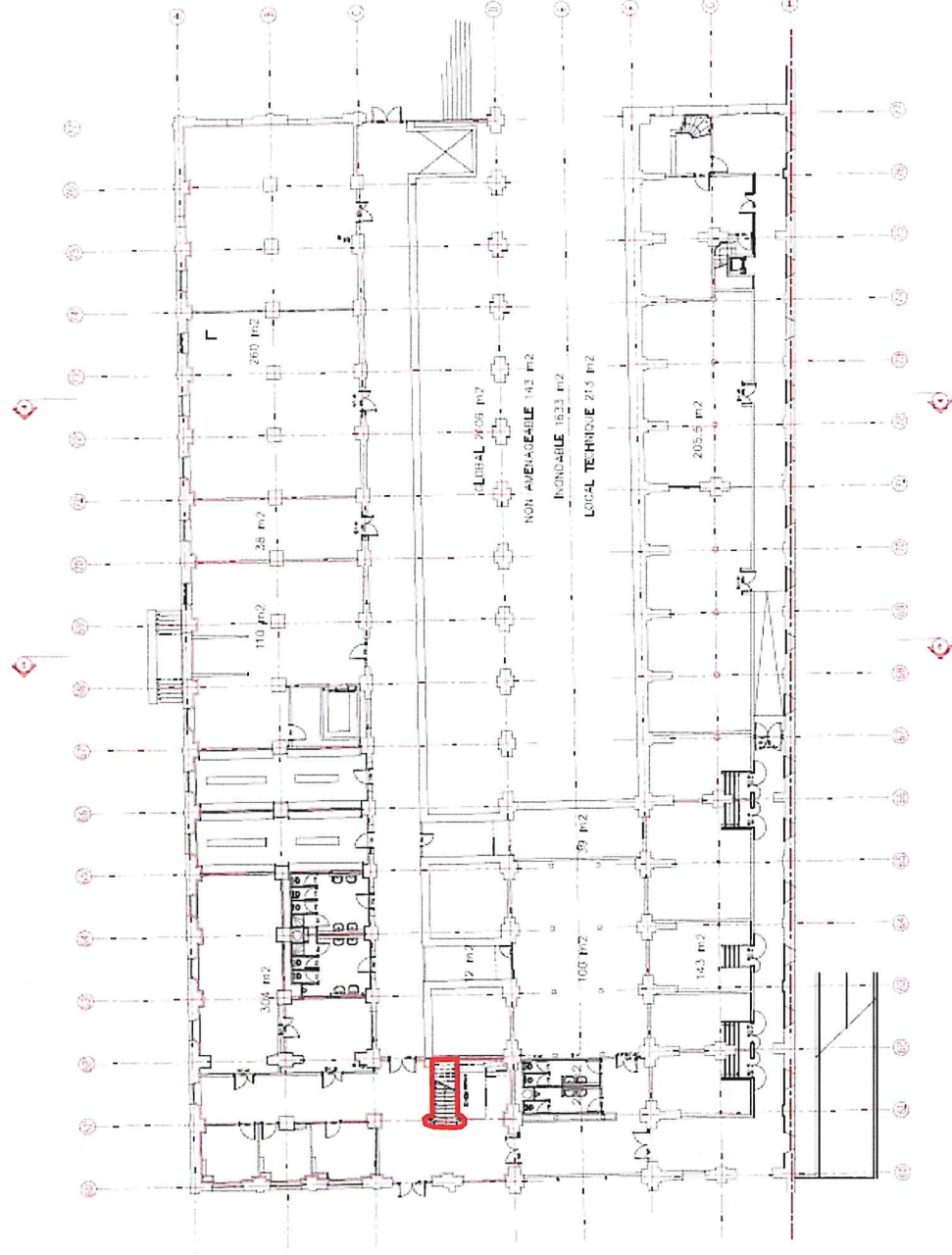
Fait à PARIS, le 25 JUN 2021

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

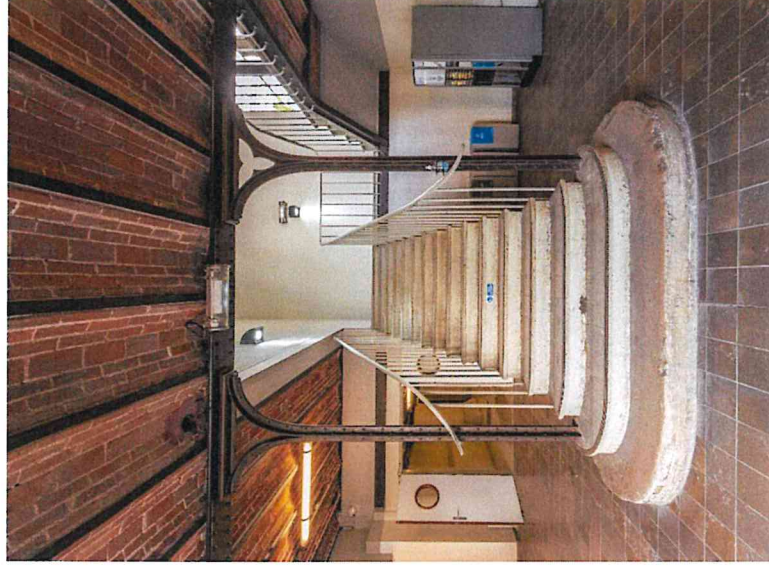
Marc GUILLAUME

ARRÊTÉ N° IDF - 2021 - 06 - 24 - 0000 3
portant inscription au titre des monuments historiques de plusieurs édifices de
l'ancienne chocolaterie Menier à Noisiel (Seine-et-Marne)

Magasins – « colonnade » - niveau rez-de-Marne



Plan de l'étendue de protection 11/13



Fait à PARIS, le 25 JUIN 2021

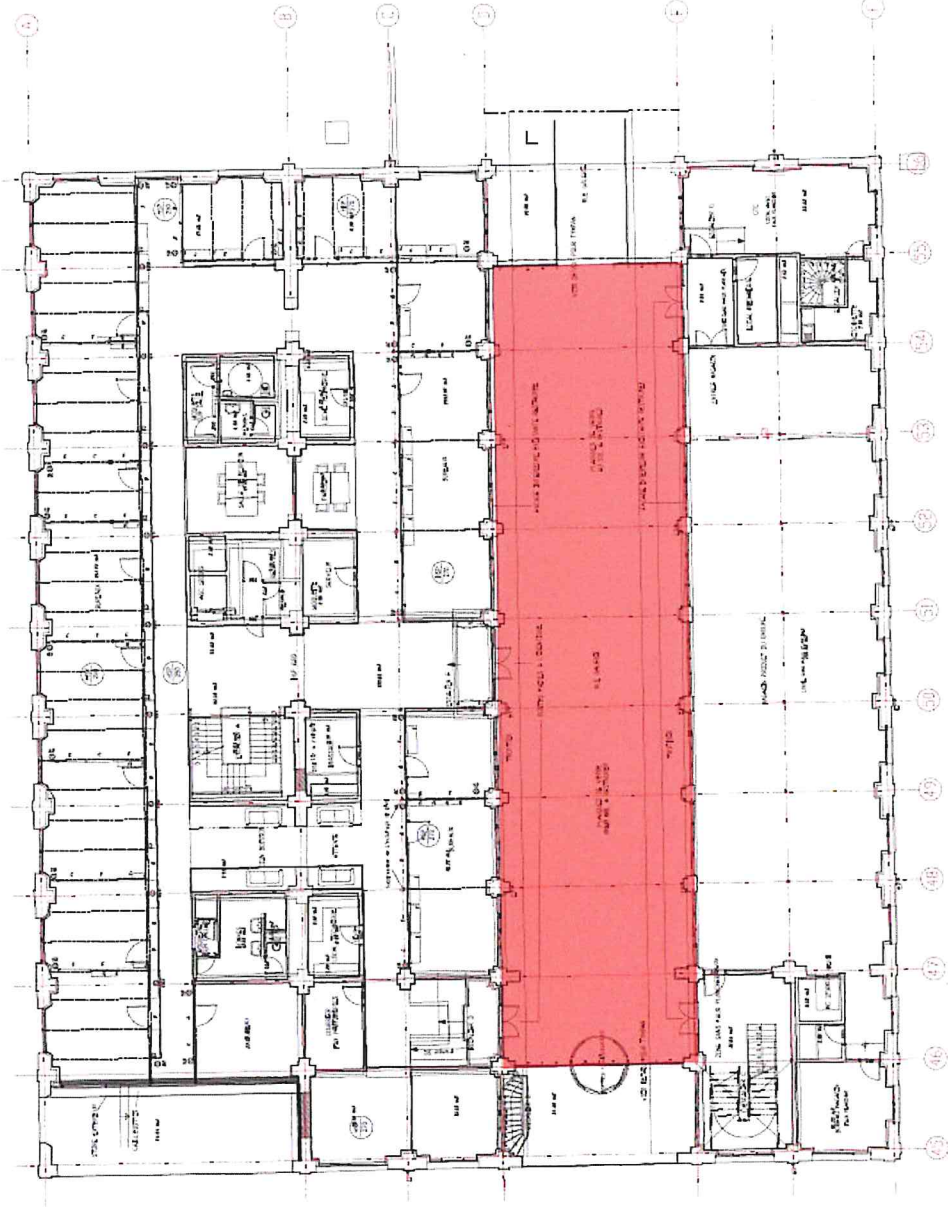
Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

Marc GUILLAUME

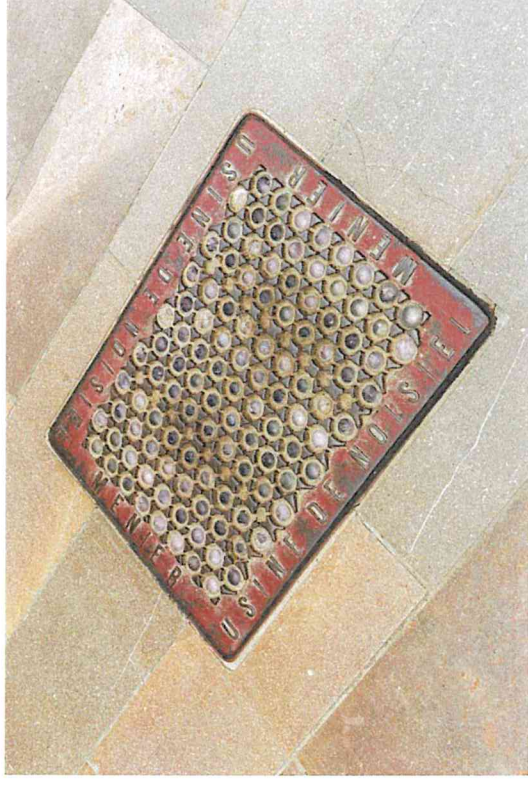
ARRÊTÉ N° I D D F - 2021 - 06 - 24 - 00003

portant inscription au titre des monuments historiques de plusieurs édifices de l'ancienne chocolaterie Menier à Noisiel (Seine-et-Marne)

Atelier de triage, torréfaction, séchage – « Verrière » - Niveau 0 :
Plaques métalliques à cabochons de verre



Plan de l'étendue de protection 12/13



Délimitation du sol dans lequel se trouvent les plaques métalliques à cabochons de verre.



Fait à PARIS, le 25 JUIN 2021

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

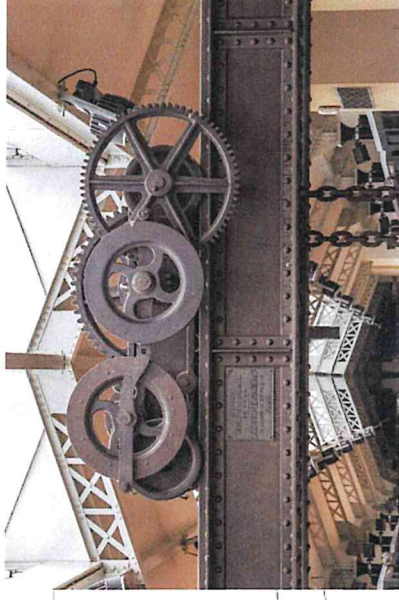
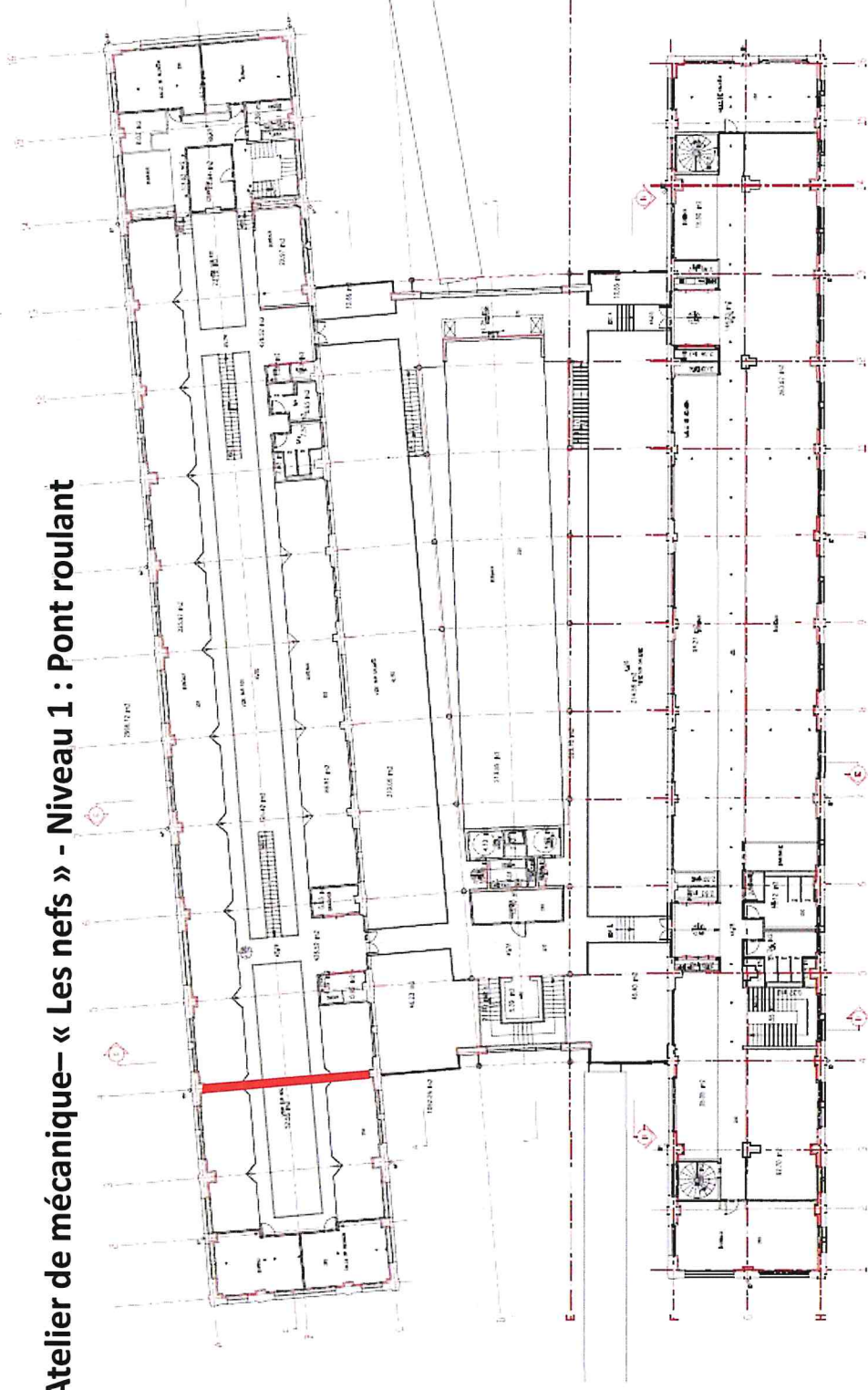
Marc GUILLAUME

ARRÊTÉ N° *IDF-2021-06-24-00003*

Plan de l'étendue de protection 13/13

portant inscription au titre des monuments historiques de plusieurs édifices de l'ancienne chocolaterie Menier à Noisiel (Seine-et-Marne)

Atelier de mécanique- « Les nefs » - Niveau 1 : Pont roulant



Fait à PARIS, le **25 JUIN 2021**

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

Marc GUILLAUME